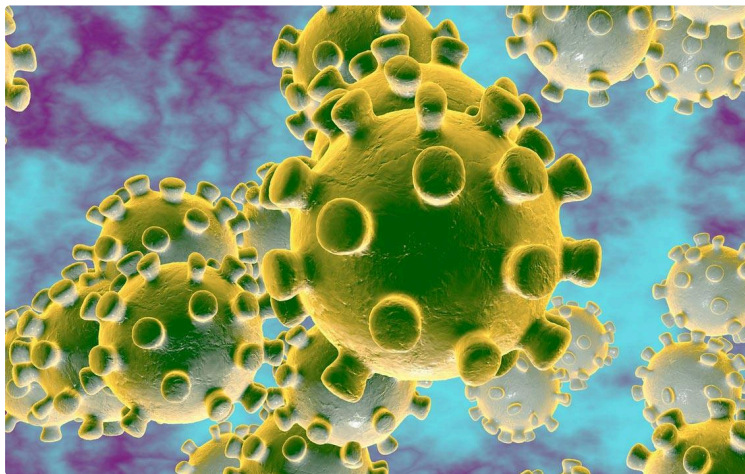


Coronavirus : l'ARS fait le point ce vendredi 1 mai, à 17 heures




Coronavirus : l'ARS fait le point ce vendredi 1 mai, à 17 heures

Des corrections apportées par des centres hospitaliers entraînent une baisse des décès et une baisse importante des retours à domicile dans certains départements.

Dans ce bulletin récapitulatif n°54 de l'Agence régionale de santé recense, ce vendredi 1 mai, à 17 heures, un total de 6 904 tests positifs Covid-19 dans notre région, 612 hospitalisations en cours (dont 139 en réanimation) et 394 décès en établissements de santé. À ce jour, 2 131 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.

En ce qui concerne le Gers, par rapport à jeudi, les hospitalisations continuent de baisser, ce vendredi, avec 3 patients en moins (26 hospitalisations à ce jour), les retours à domicile augmentent de 3 personnes (52 retours à ce jour) et pas de décès enregistrés aujourd'hui, le nombre de défunts reste inchangé avec 17 personnes.



Bulletin d'information COVID-19 RESTEZ CHEZ VOUS

en Occitanie

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

54

Vendredi 1er mai 2020 à 17h

6904

TESTS POSITIFS EN OCCITANIE

- 612 hospitalisations en cours, dont 139 en réanimation
- 2131* retours à domicile
- 394* décès à l'hôpital

Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > consulter le bulletin Occitanie

En bref : les infos du jour

- **Baisse des décès à l'hôpital et des retours à domicile entre hier et aujourd'hui** : elles sont dues à des corrections réalisées par deux hôpitaux de la région.
- **Première cartographie du coronavirus** : le Lot en rouge mais...

Le ministre de la santé, Olivier Véran, a présenté hier soir la première cartographie des départements classés en rouge, orange ou vert selon le risque infectieux. Mise en place en vue du déconfinement des populations à compter du 11 mai, cette cartographie sera actualisée quotidiennement.

Trente-cinq départements apparaissent en rouge, dont le Lot qui est pourtant plutôt épargné à ce jour par l'épidémie de Covid-19. Plusieurs départements contestent leur colorisation en rouge. En ce qui concerne le Lot, une surévaluation du pourcentage de passages aux urgences explique la couleur rouge. L'ARS a saisi Santé publique France pour rectification.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	7	1	29	2
Aude (11)	40	3	171	51
Aveyron (12)	30	2	113	22
Gard (30)	132	28	186	61
Haute-Garonne (31)	120	38	481	50
Gers (32)	26	4	52	17
Hérault (34)	110	33	563	104
Lot (46)	16	1	50	10
Lozère (48)	1	0	18	1
Hautes-Pyrénées (65)	65	5	96	20
Pyrénées-Orientales (66)	15	8	260	33
Tarn (81)	38	10	79	19
Tarn-et-Garonne (82)	12	6	33	4
OCCITANIE	612	139	2131	394

*Les baisses des décès et des retours à domicile entre hier et aujourd'hui sont dues à des corrections réalisées par certains CH.

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000

(appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

24/24

Consultez :

- Les derniers **communiqués de presse** de l'ARS Occitanie
- Le **dernier point de situation national** du **Ministère de la santé**

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en oeuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

EHPAD
 Le dépistage en EHPAD s'intensifie en Occitanie : dès qu'un cas est confirmé, des professionnels de proximité sont mobilisés pour réaliser un dépistage auprès de l'ensemble des résidents et du personnel.
 > [Voir le communiqué](#)

Arrêts de travail
 Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr